



WEBINAIRE

23 mars 2023 | 09h à 09h30

Souffrance au travail : votre SPSTI peut vous aider

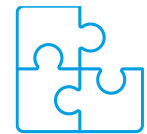
Stéphanie BRUERRE | Ergonome, SATM

Annaëlle RAGIL | Psychologue du travail, SATM

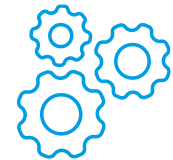
1. La souffrance au travail : de quoi parle t-on?



2. Comment agir? Comment prévenir?



3. Votre SPSTI peut vous accompagner



Questions

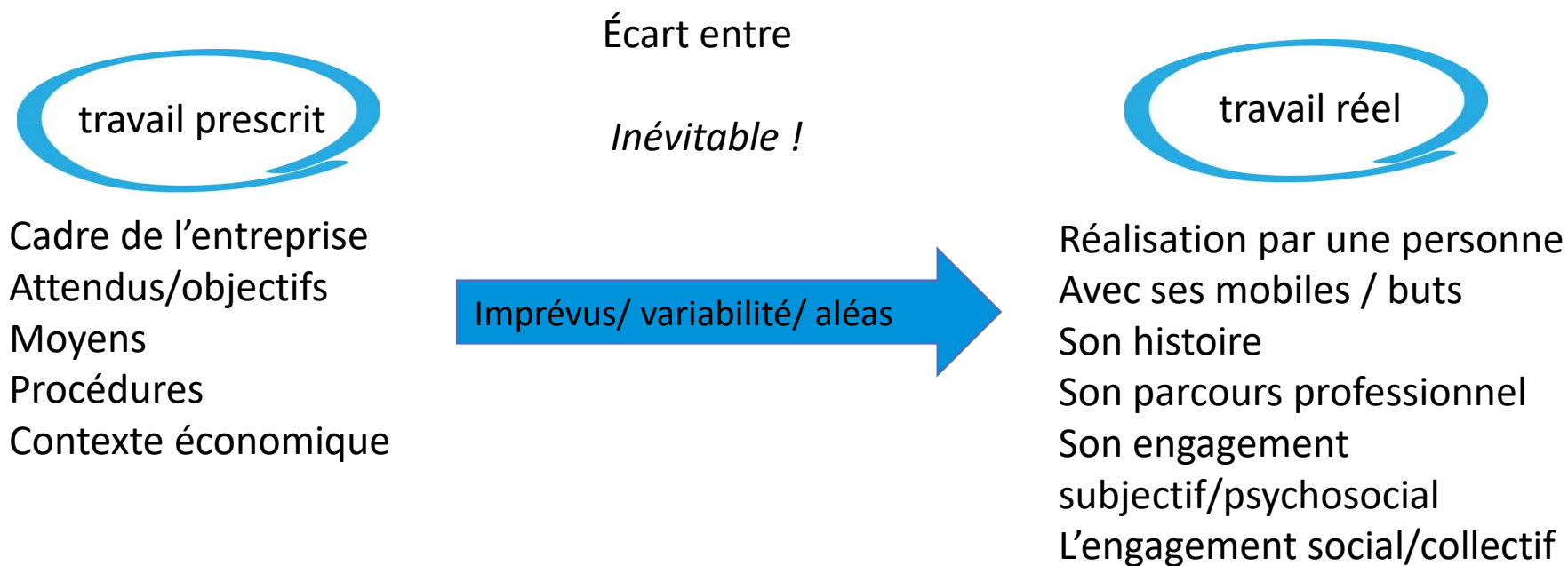


1. La souffrance au travail :

De quoi parle t'on?

La souffrance au travail : de quoi parle t-on ?

Le travail : Ensemble des **activités humaines organisées**, coordonnées en vue de produire ce qui est utile ; **activité productive** d'une personne (Le Robert)
C'est le résultat d'un **engagement subjectif** dans un **cadre prescrit**.



« Résistance du réel »

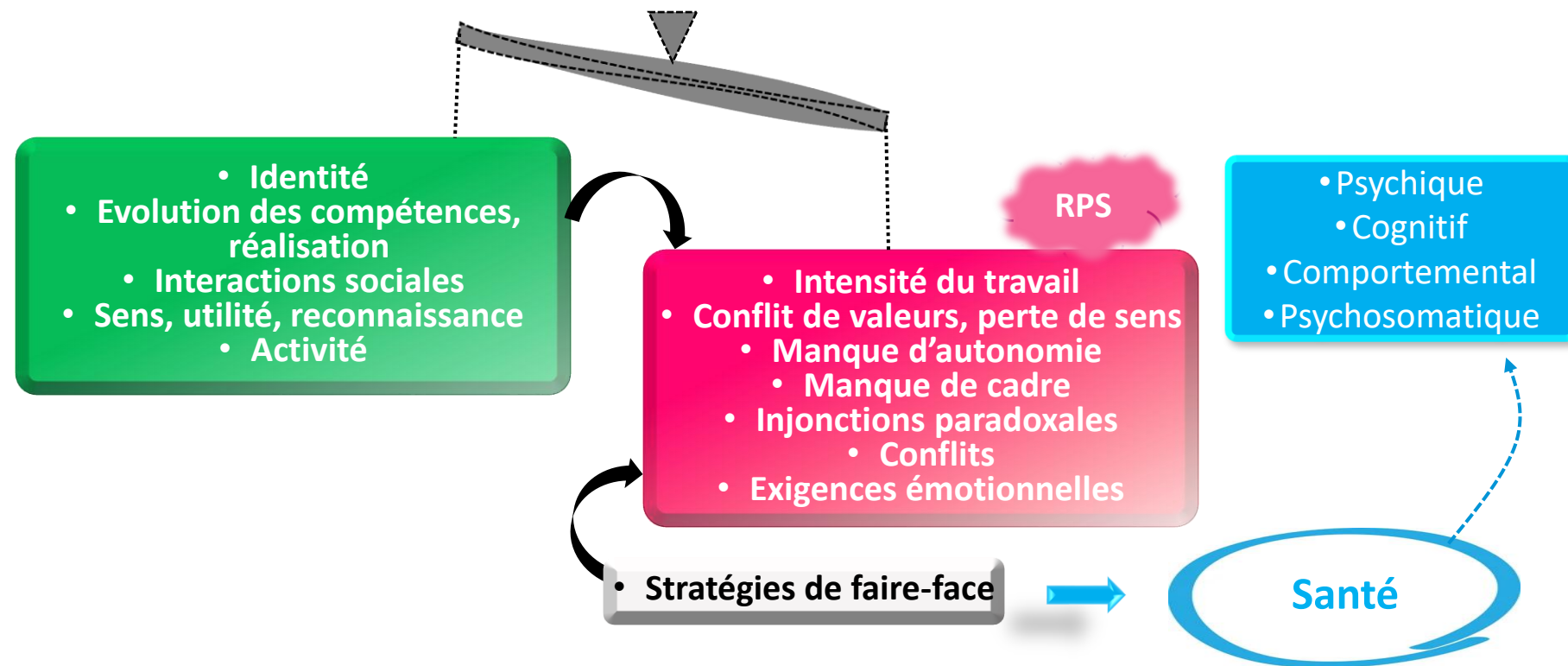
Ca ne se passe **jamais comme prévu** ! Il y a toujours des événements (intérieurs ou extérieurs) à gérer : état de santé, défaut qualité, retard de livraison, bug informatique ...

Le plus souvent, ça passe ! Régulations en situation, élaborer des stratégies

Mais à un moment ça ne passe plus ! ça déborde ! ➔ **déséquilibre**

La souffrance au travail : de quoi parle t-on ?

✓ Travailler : des risques et des opportunités



“ La souffrance au travail, c’est le vécu qui surgit lorsque le sujet, après avoir épuisé ses ressources personnelles et collectives, se heurte à des obstacles insurmontables ” (Marie Pezé)

- Dépasse la simple notion de mal-être
- Notion d’impasse...
- La personne n’identifie plus de zones de plaisir/de ressources dans son travail
- N’identifie plus de stratégie de faire-face

La souffrance au travail : de quoi parle t-on?

✓ Focus idées reçues....



« J'ai une équipe souriante,
donc tout va bien »
« Mes salariés sont là, donc
tout va bien »



« C'est toujours la faute
des managers »

« C'est lié à des
problèmes personnels »

« la souffrance au travail, c'est
une question de génération, de
genre, de fragilité... »



Comment agir? Comment prévenir?

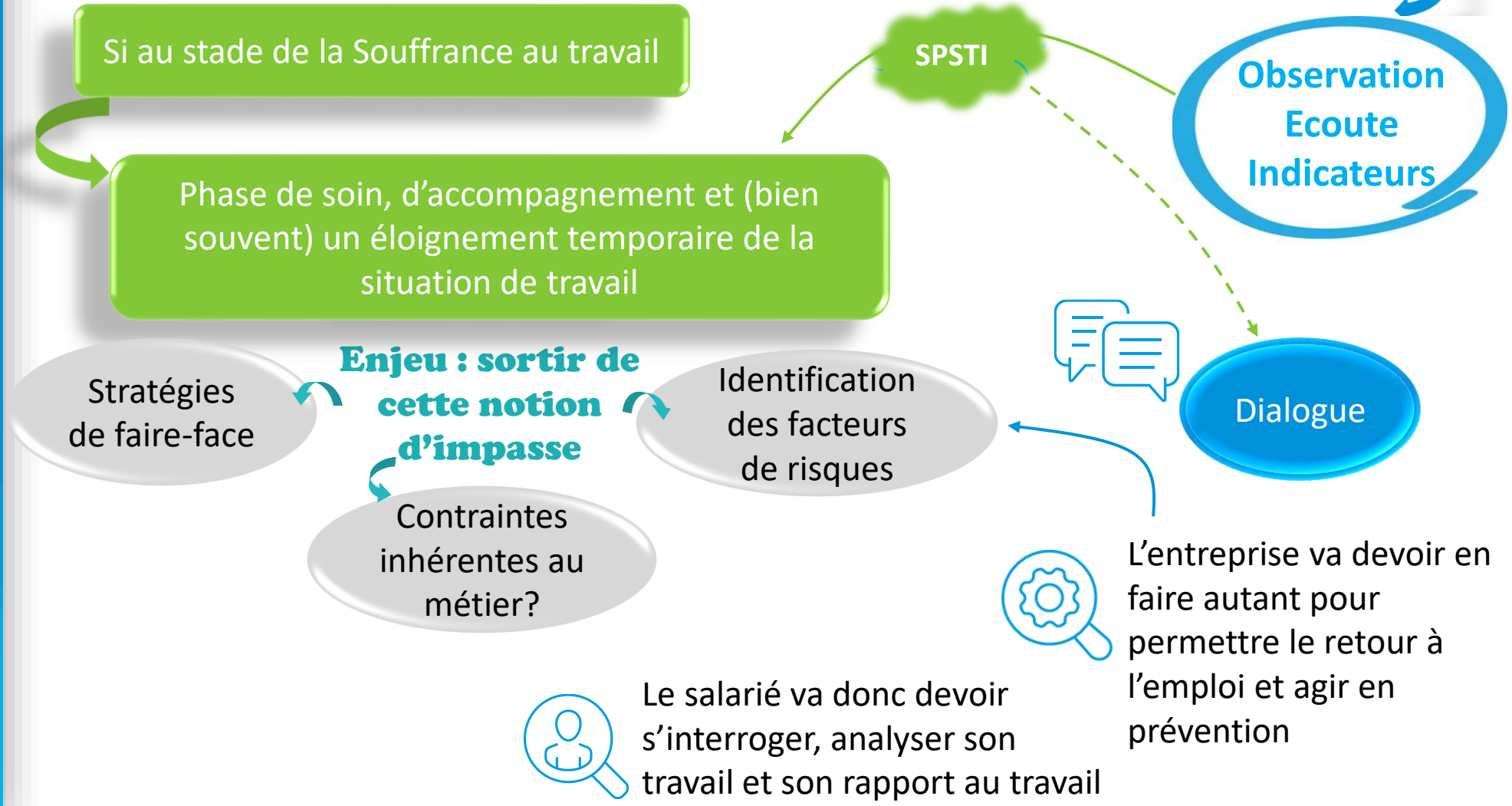
Comment agir?

✓ Comment identifier / repérer?

TPS



- Isolement, qualité du travail, absentéisme, accident, conflit, savoir-être, retards, conflit, verbalisation directe ou indirecte, alertes, maux du corps, turnover...



En prévention : mettre en place une démarche

✓ Collaborative



- Impliquer les **différents acteurs** de l'entreprise à tous les niveaux : encadrement, direction, salariés, représentant du personnel
- Organiser des **espaces de discussion** et de réflexion

✓ Mettre les questions du travail au cœur des débats



- **Sortir** de l'individualisation/psychologisation des problèmes
- Identifier les **leviers d'actions**

✓ Structurer une démarche

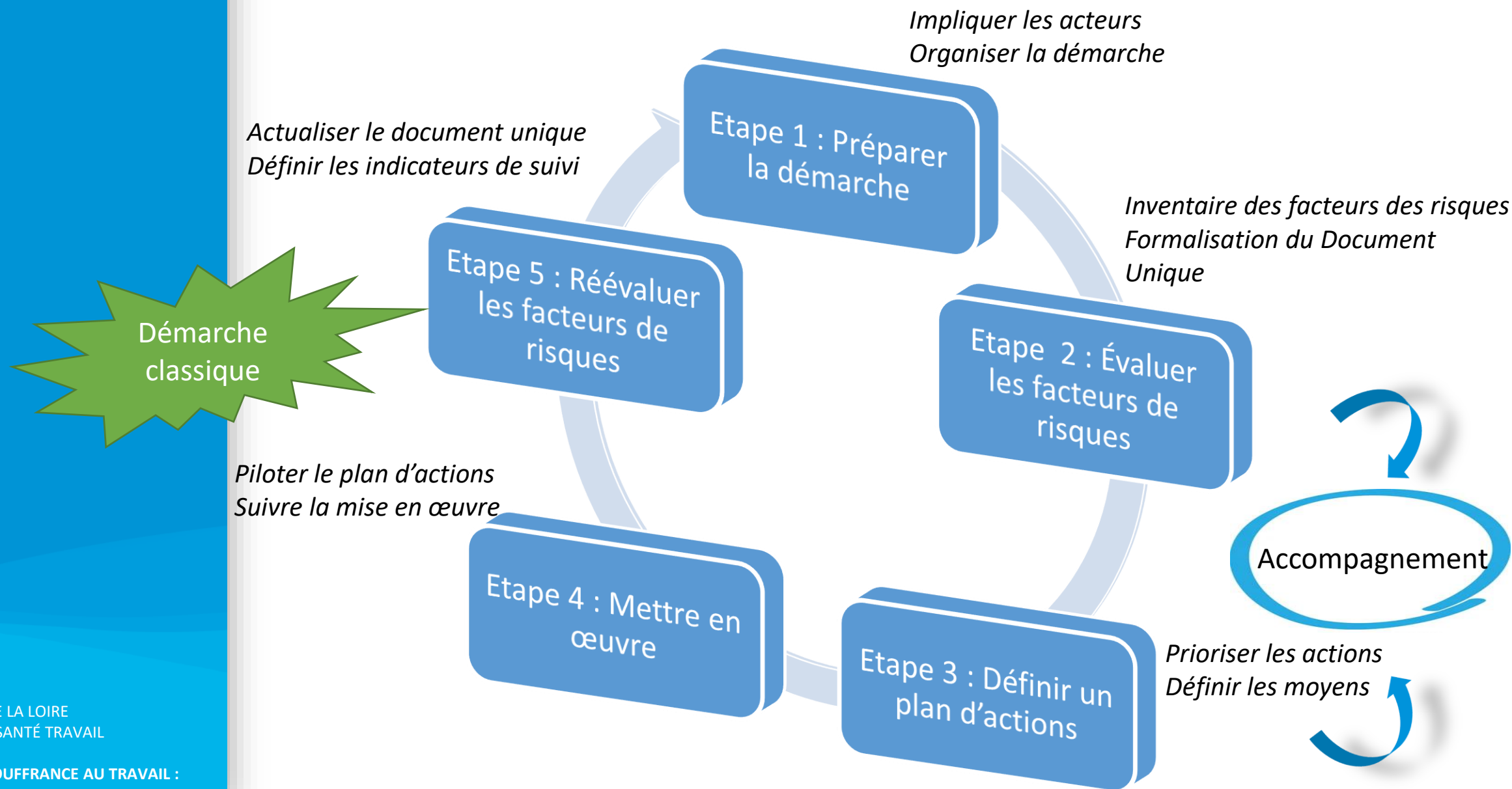


- Objectif
- Périmètre
- Étapes
- Acteurs

Obligation
d'évaluer
l'ensemble des
risques dont les
risques
psychosociaux

Comment prévenir ?

En prévention : mettre en place une démarche



3. Comment votre SPSTI peut vous accompagner ?

**votre SPSTI peut
accompagner?**

Spécificité de chaque service

✓ Constitution de l'équipe pluridisciplinaire

- Périmètre des missions
- Composition des équipes
- Champs d'intervention

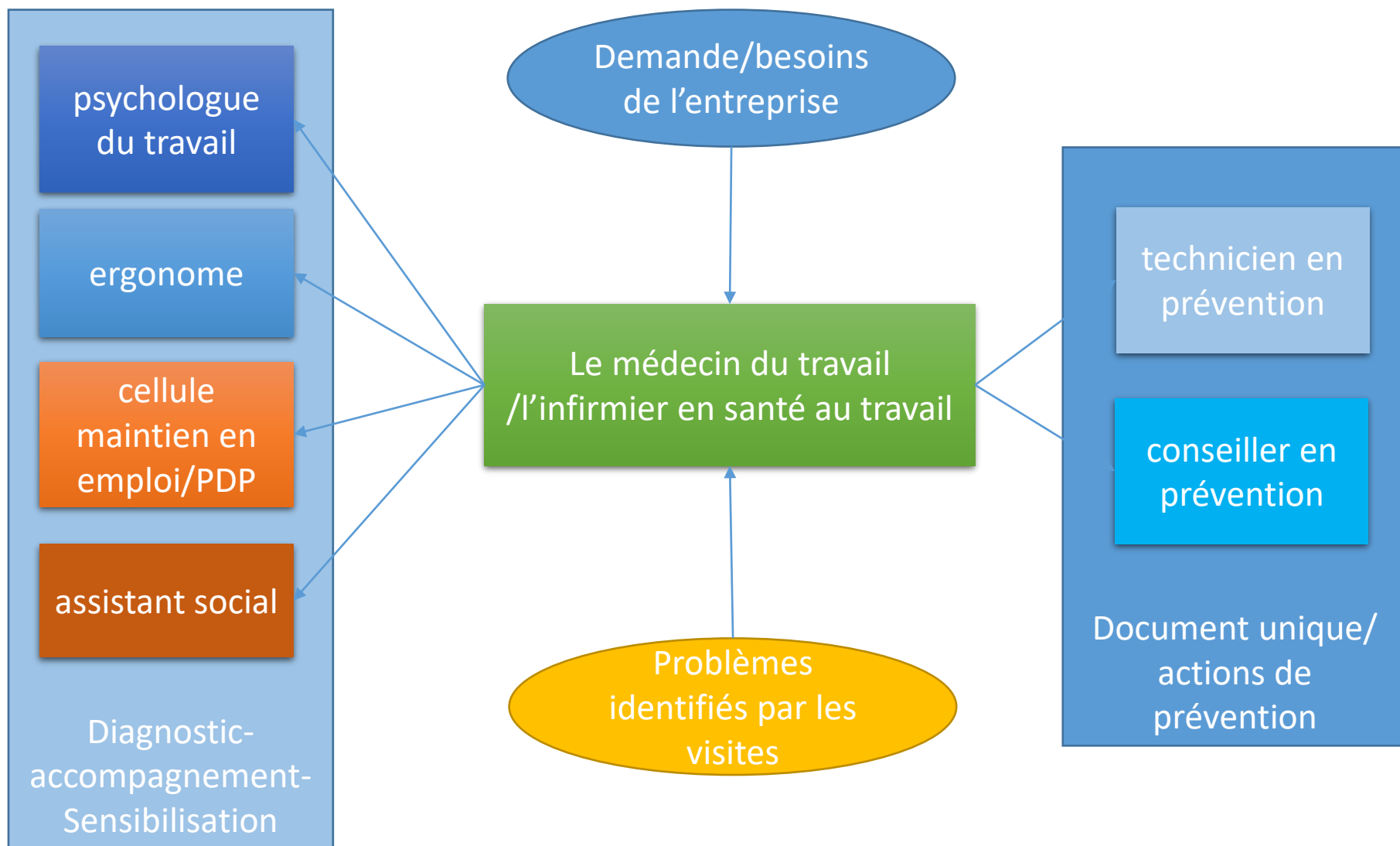
✓ Se rapprocher de son service de santé au travail

- Demande de l'entreprise
- Réponse à co construire



**votre SPSTI peut
vous accompagner**

L'apport de la pluridisciplinarité



votre SPSTI peut
vous accompagner

L'apport de la pluridisciplinarité

psychologue
du travail

- Sensibilisation sur les **Risques Psychosociaux** (RPS)
- **Evaluation** du vécu au travail, **diagnostic** RPS
- **Médiation** collective, gestion de conflit
- Accompagnement au **changement**

ergonome

- **Diagnostic** ergonomique / analyse des **conditions** de réalisation du travail
- Accompagnement projet de **conception**/aménagement
- Accompagnement recherche de **solutions** (technique/organisationnelle)

cellule
maintien en
emploi/PDP

- Conseils et accompagnement des projets pour la **prévention de la désinsertion professionnelle** et du maintien en emploi
- **Diagnostic et suivi** des actions préconisées
- Actions d'informations et de **sensibilisation** auprès des adhérents et leurs salariés

assistant
social

- Accompagnement **social** des salariés à la demande des équipes médicales (PDP)
- **Informations/conseils** auprès des acteurs de l'entreprise et des équipes médicales

technicien en
prévention

- Intervention pour **Fiche d'entreprise** (repérage risques/Conseils/ Promotion du service)
- **Accompagnement D.U.** (adh – 20 sal.)

conseiller en
prévention

- **Evaluation des expositions** aux risques physiques et chimique
- Accompagnement DU
- Conseils en prévention **collective/individuelle**

PRÉSENSE PAYS DE LA LOIRE
LES RENCONTRES SANTÉ TRAVAIL

Cas concret



Conclusion

- ✓ Problématique souvent abordée sous le prisme de l'individu
- ✓ Sujet encore « tabou » dans les entreprises
- ✓ Crainte de ne pas savoir traiter le sujet



Comme toutes **démarches de prévention**, il est important **de ne pas attendre l'évènement déclencheur** pour mettre en place une action.

Prévenir la souffrance au travail c'est **empêcher le vécu d'impasse**, c'est donc :

- Du **dialogue** et des **marges de manœuvre** organisationnelles.
- L'analyse des **conditions de réalisation du travail**
- Des démarches **participatives** (direction, encadrement, salariés, représentants du personnel) afin de construire une **culture de prévention**.



La dimension psychosocial du travail doit être vu comme une **ressource** par/pour les entreprises.

L'engagement de l'employeur avec la participation des salariés est un élément clé dans la réussite de l'action.

Votre service de prévention et de santé au travail est à vos cotés pour vous accompagner.



<http://syndicatctcfjbezons.s.y.pic.centerblog.net/ce1327d2.jpg>



<https://undeuxtiers.com/2017/12/15/empathie/empathie/>



DES QUESTIONS ?

présanse

PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL

PAYS DE LA LOIRE

*Le réseau de 12 services de
prévention et de santé au travail
interentreprises au service des
entreprises des Pays de la Loire.*

“

Merci de
votre attention !

